

FORUMS POUR L'ENTOURAGE

MON PERE BOIT JE NE SAIS PLUS QUOI FAIRE

Par **Profil supprimé** Posté le 17/01/2018 à 15h00

Bonjour tout le monde j'ai aujourd'hui 13 ans et je voudrais que vous m'aidiez sur un sujet que beaucoup de monde a. Depuis 2010 j'habite dans une maison avec 4 chambres mais nous ne sommes 5 dans la famille. Mon pere ne dort plus depuis très longtemps avec ma mère car il ronfle beaucoup et on a rénové le garage pour lui faire une chambre. Du coup il est souvent tout seul et je pense que c'est sa la cause de son alcoolisme. Je ne sais pas combien de verres il boit mais beaucoup car il est saoul tout les soirs. Ma mère veut divorcer mais j'ai peur qu'il boit encore plus. Une fois on avait pris rendez vous j'ai un spécialiste mais il au dernier moment il a annulé le rendez-vous. Donc je ne sais pas si il sait qu'il est alcoolique ou pas. Une fois j'ai dit tout ce que je pense sur son alcoolisme par message et il m'avait dit que j'étais gentil de s'inquiéter pour lui. J'aimerais beaucoup que vous m'aidiez car cela fait déjà 8 ans qu'il boit comme ca et je n'ai pas envie qu'il meurt.

1 RÉPONSE

Moderateur - 18/01/2018 à 09h38

Bonjour Allou31,

Votre père doit bien savoir qu'il boit trop mais c'est difficile pour lui de le reconnaître pour lui-même et encore plus face aux autres. Lorsqu'on est dépendant à l'alcool, l'idée d'arrêter cela fait paniquer et cela paraît insurmontable. C'est pourquoi il arrive souvent que des personnes dépendantes annulent au dernier moment leur rendez-vous devant le spécialiste.

Ce que vous pouvez faire c'est lui dire ce que vous ressentez profondément. Par exemple que vous ne voulez pas qu'il meurt à cause de cela et aussi que vous l'aimez très fort.

Mais vous ne pouvez pas l'obliger à se soigner malheureusement. C'est une prise de conscience et une volonté qui doit venir de lui.

Par contre votre famille et vous pouvez aussi aller voir, même sans lui, des spécialistes. Les professionnels qui travaillent dans les CSAPA (ça veut dire "Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie") reçoivent les familles. Cela permettra peut-être à votre mère de se calmer, de dire toute la douleur qu'elle ressent elle aussi. Cela vous permettra aussi d'en parler avec quelqu'un qui s'y connaît et qui pourra vous expliquer ce que vous avez besoin de savoir. Enfin cela permet de mieux savoir ce qu'on peut faire et pas faire dans ce genre de situation et comment le faire. Cela peut favoriser que votre père change si toute la famille se mobilise ainsi.

Les consultations en CSAPA sont gratuites et pour trouver le centre le plus proche de chez vous vous pouvez appeler notre ligne d'écoute au 0 980 980 930 (ouvert tous les jours de 8h à 2h) ou utiliser notre rubrique "Adresses utiles" : <http://www.alcool-info-service.fr/Adresses-utiles>

J'espère que les choses vont s'arranger et en tout cas nous restons à votre disposition dans ce forum.

Le modérateur.
